Pau (64) : Le gynécologue qui avait refusé de recevoir une patiente transgenre condamné pour outrage sexiste (MàJ)

05/12/2025 à 0h31



05/12/2025

La scène remonte à août 2023, dans un cabinet de gynécologie de Pau. Emme, 26 ans, femme transgenre sous traitement hormonal depuis trois ans, s'était présentée pour un contrôle motivé par des douleurs et une grosseur mammaires. Elle apprend dans la salle d'attente, par la secrétaire, que le praticien ne la recevra finalement pas. Elle repart en pleurs, sans avoir vu le médecin.

À l'audience, le docteur Victor Acharian justifie sa décision en expliquant être resté « à la définition biologique de la femme » et ne pas être spécialiste de la prise en charge des patientes transgenres. La présidente souligne son absence de curiosité depuis les faits ; la procureure rappelle qu'il aurait pu la recevoir pour apaiser son inquiétude. L'avocat d'Emme affirme que la jeune femme n'a jamais osé consulter un autre gynécologue depuis.

L'affaire s'alourdit lorsque le compagnon d'Emme publie un

avis sur Google dénonçant le refus. Le médecin y répond qu'il s'occupe « des vraies femmes » et dit n'avoir « aucune compétence » pour s'occuper « des HOMMES ». À la barre, il reconnaît un message « très blessant » et affirme ne pas avoir voulu être « méchant ». La procureure requiert six mois de prison avec sursis et 3 500 euros d'amende.

Déjà sanctionné par l'Ordre, le praticien est finalement relaxé pour discrimination mais condamné pour outrage sexiste à 800 euros d'amende. L'avocat des parties civiles salue ce jugement, estimant qu'il marque une clarification : les gynécologues ne pourront plus prétendre qu'ils sont dans l'impossibilité de soigner les personnes trans.

Le Parisien

29/01/2025

La sentence est tombée. Le docteur Victor Acharian, un gynécologue palois, vient d'être sanctionné par le conseil régional de l'Ordre des médecins d'un mois d'interdiction d'exercer pour avoir refusé d'examiner une femme trans, annonce son cabinet au *Figaro*, confirmant une information de *La République des Pyrénées* . Selon la décision écrite qui nous a été transmise, le praticien a écopé d'une suspension de six mois, dont cinq avec sursis, soit toute la durée du mois de mars. Cette sanction peut encore faire l'objet d'un appel. (…)

Le Figaro

Quant au volet pénal, rappelons que deux associations, SOS homophobie et SOS transphobie, avaient déposé chacune une plainte directement auprès du procureur de la République.

Sollicitée, la procureure adjointe de la République de Pau, qui suit de près ce dossier, nous indique que l'enquête est toujours en cours. Cependant, il semblerait qu'une décision du

parquet devrait tomber prochainement. Ce sera soit le classement sans suite, soit un renvoi devant le tribunal correctionnel, puisque dans ce genre d'affaires, il n'y a pas d'autre alternative. (…)

La République des Pyrénées

13/09/2023

> *À Pau, un gynécologue accusé de transphobie après avoir refusé une patiente en rendez-vous pic.twitter.com/ocOkiN9cnW*
>
> *— BFM (@BFMTV) September 13, 2023*

Le gynécologue entend porter plainte

Une fois dans la salle d'accueil, la secrétaire l'appelle. « Elle m'a dit que le médecin ne s'occupe pas de ça, et qu'il ne me recevra pas, raconte Sandrine. J'étais sous le choc, c'est la première fois que je subissais une telle transphobie, c'était hyperviolent. » La secrétaire, elle, assure lui avoir seulement rapporté que le médecin ne prenait pas en charge « les hommes », évoquant ainsi la patiente. Accusée de discrimination en public, l'employée n'a « pas du tout apprécié », nous dit-elle, « de se sentir stigmatisée ». Elle était « estomaquée », s'émeut le Dr Acharian.

La jeune femme trans, partie en pleurs, voulait aussitôt « oublier » cette histoire. Mais son compagnon Antoine poste un commentaire sur la page Google du gynécologue palois. Son clavier laisse transparaître sa « tristesse et sa colère » : « C'était le premier rendez-vous de ma compagne trans, il a refusé de la recevoir, sa secrétaire nous a jetés froidement. Je déconseille, plus jamais. » Le Dr Acharian répond alors par

écrit qu’il s’occupe « des vraies femmes » et qu’il n’a « aucune compétence pour [s]’occuper des HOMMES, même s’ils se sont rasé la barbe et viennent dire à ma secrétaire qu’ils sont devenus femmes ».

Joint, le gynécologue, qui nous répond volontiers, reconnaît avoir « agi sous le coup de la colère » et assure être « profondément désolé de les avoir heurtés ». Mais il se dit « loin d’être homophobe et encore moins transphobe ». « C’est juste que je serai incapable d’examiner une personne trans, de la conseiller, je n’ai pas cette compétence », développe le Dr Acharian. Sur le fond, il n’en démord pas : « Scientifiquement, un homme est un homme, une femme est une femme. Même s’il se considère comme une femme, je dis que c’est un homme. » Il compte porter plainte pour « agression verbale » et « diffamation ».

[…]

Le Parisien

08/09/2023

https://twitter.com/SOShomophobie/status/1700180452387049736?t=PVAbZ1j2GBynt4rWtv2ZVg&s=35